Deux trafiquants de migrants arrêtés au Pays Basque : “C’est une région très prisée (…) de nombreuses associations pro-migrants y sont installées”

03/12/2021 à 10h57



Ce sont deux affaires distinctes mais les méthodes sont similaires : moyennant finances, faire passer en France des migrants venus d’Afrique via le sud de l’Espagne et le col de Lizuniaga dans les Pyrénées-Atlantiques avant de les déposer à proximité d’un centre d’accueil pour migrants du Pays basque. Le premier suspect a été condamné à 5 mois de prison avec sursis.

C’est un passage très peu fréquenté, exception faite des individus qui souhaitent aller de l’Espagne à la France le plus discrètement possible. Le col de Lizuniaga, près de Sare dans les Pyrénées-Atlantiques, est celui qu’ont choisi deux individus pour faire passer plusieurs migrants dans l’Hexagone ces dernières semaines, selon les informations recueillies par CNEWS.

Depuis plusieurs mois, la pression migratoire est importante sur le sud de l’Espagne et le Pays basque est une des voies

prisées par les candidats à l'exil à France. Les suspects ont flairé la bonne affaire. Sans se connaître puisqu'il s'agit de deux affaires distinctes, ils allaient rôder autour des lieux de rassemblements des migrants côté espagnol pour vendre leurs services de passeurs.

La zone est très prisée des migrants

(…) «C'est un travail intensif, sur 180 km de frontières, explique à CNEWS une source proche du dossier. Et le Pays basque est très prisé par les migrants parce que de nombreuses associations qui leur viennent en aide y sont installées.»

(…) Au total, les enquêteurs lui attribuent 12 passages qui lui ont, selon eux, permis de faire entrer en France 42 personnes en situation irrégulière, chaque passage étant payé 100 à 200 euros par personne. Des faits intégralement reconnus par le suspect en garde à vue. En perquisition, les policiers ont saisi 10 000 euros en espèces qui étaient cachés sous son lit alors que l'individu est sans profession. Jugé en comparution immédiate jeudi 25 novembre, il a été condamné à 5 mois de prison avec sursis.

(…) CNews